

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 12 (1924)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Chronique fribourgeois  
**Autor:** Schorderet, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817647>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉES  
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG  
ET  
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

XII<sup>me</sup> Année

N<sup>o</sup> 1

Janvier-Février 1924



## CHRONIQUE FRIBOURGEOISE

par AUG. SCHORDERET.

*Un fascicule retardé et un chroniqueur en peine. — Les plaisirs du Carnaval. — L'apparente prospérité. — L'adoption de Fribourg-en-Brisgau. — Un vrai luxe! — Le Manuel des œuvres du canton de Fribourg. — Soyons logiques! — Charité bien ordonnée. — Un jugement du Cardinal Mercier. — Travaillons pour nos œuvres!*

J'ai rencontré, l'autre jour, l'un des éditeurs des *Annales* qui m'a apostrophé à peu près en ces termes :

— Peux-tu nous livrer ta chronique fribourgeoise au premier jour? Il le faut absolument! Notre retard, cette fois, est considérable: le premier fascicule de 1924, daté de janvier, ne verra le jour que dans le courant du mois de mars! Une foule de très bonnes raisons et d'empêchements imprévus sont cause de cette irrégularité!... Mais nous ne te dispenserons point de ta chronique pour autant; arrange-toi pour ne pas trop nous faire attendre!...

Et moi, qui me reposais sur ce retard commode à ma nonchalance, j'ai promis aussitôt de m'exécuter, d'abord parce que j'aime beaucoup les *Annales* et leurs éditeurs, et ensuite parce que je m'imaginai chose facile que de trouver,

en notre vie locale de ces derniers mois, matière suffisante pour remplir la place qui m'est assignée. Hélas ! maintenant que je m'assieds à ma table, tandis que le Carnaval bat son plein et que partout on s'amuse ; maintenant que j'essaie de coordonner mes propres souvenirs, je m'aperçois que la tâche est plutôt compliquée : ma dernière chronique s'arrêtait précisément au plus notable événement de l'automne, aux fêtes du Couronnement de N.-D. de Bourguillon, et, depuis lors, à moins de reprendre l'histoire de l'année écoulée, de rappeler la mémoire des défunts — dont les *Elrennes* ont si bien retracé la carrière déjà — rien ou presque rien ne s'offre à mes méditations !...

Il y aurait lieu, sans doute, d'épiloguer encore sur la folie de ces jours de carnaval, sur la multiplicité des bals, soirées et réjouissances diverses, qui, tout l'hiver durant, se sont succédés, juxtaposés et accumulés avec une extraordinaire abondance. Mais le sujet n'a rien d'inédit, hélas ! Et puis, à quoi bon gémir ou sourire, à quoi bon prêcher ou critiquer ? cela ne changerait rien à rien, car l'épidémie dansante est si aiguë que les malades, également insensibles à la raillerie, au blâme ou à la simple morale, paraissent vraiment incurables. La pléthore des plaisirs seule pourra peut-être apporter un jour quelque amélioration à leur état, tout de même que, parfois, une indigestion peut amender un gourmand excessif.

J'ai dit à plusieurs reprises, ici-même, combien l'état actuel des esprits et des tendances me paraît anormal ; mais, au risque de passer pour avoir des idées d'un autre âge, je ne puis m'empêcher de relever encore combien cette fièvre s'est généralisée et étendue ! A voir autour de soi danser et s'amuser tout le monde, on en vient à douter qu'il y ait encore des pauvres gens. Chacun cherche à jouir de cette vie facile et joyeuse, même au-delà de ses moyens ; il faut « paraître », il faut ne manquer aucune occasion, aucune soirée, rester « dans le train » « ou à la page » ; il faut que... « jeunesse se passe », mais jusque bien tard dans l'âge mûr, ou au-delà, peut-être !... Ce n'est plus de l'insouciance

ou de la légèreté, c'est comme si toute notre ville, tout notre pays nageaient dans une prospérité et une opulence à nulle autre pareille...

Tout, d'ailleurs, permettrait de supposer cette situation avantageuse et privilégiée : les toilettes des dames, sans cesse renouvelées et d'élégance raffinée ; les dépenses de tous genres, la somptuosité de la table, le nombre incalculable des soirées, des spectacles, des fêtes... Et l'observateur superficiel, qui porterait ce jugement téméraire, le pourrait appuyer sur d'autres indices encore. Mis en parallèle avec les plaisirs auxquels on vole sans répit, le récent empressement d'un grand nombre de citoyens à rejeter la loi sur la durée du travail peut sembler assez significatif de prospérité : si l'on repousse la possibilité de prolonger les heures de travail, c'est, peut-être, qu'on n'éprouve pas le besoin d'un gain supplémentaire, que les ressources dont on dispose suffisent amplement au nécessaire et au superflu !... Et, enfin, de l'existence probable de ce superflu, la récente « Adoption » de la ville de Fribourg-en-Brisgau ne serait-elle pas également un indice parfaitement concluant ? Pour que nous puissions nous accorder ce... luxe, il faut, ma foi, que nous soyons joliment bien dans nos affaires !...

Cette singulière manifestation, qui n'est, hélas, point isolée en Suisse, me paraît, en dépit de ses apparences généreuses, tellement dénuée d'équilibre et de simple bon sens, que je demande la permission d'y arrêter aujourd'hui mes méditations.

Sans y mettre le moindre parti-pris, ni la moindre rancune, ni la moindre antipathie, je ne me saurais émouvoir outre mesure de la prétendue misère allemande. C'est, d'abord, que malgré tout, je n'en suis pas fort convaincu, et, ensuite, que tous les cris de famine, les lamentations et les plaintes qu'on nous fait entendre à chaque instant, manquent de pudeur à un point extraordinaire. J'en suis fâché ; mais, depuis dix ans, l'Allemagne a été tant de fois prise en flagrant délit de mauvaise foi et de... disons : d'exagération, qu'il est bien permis de se tenir sur ses gardes

vis-à-vis de ses affirmations. Et puis, tandis que les appels à la charité se multiplient, nos stations d'hiver regorgent d'hôtes allemands, des voyageurs de commerce parcourent en tous sens notre pays pour y placer de la marchandise allemande, et, chaque jour, presque, des prospectus, des catalogues, des réclames de toutes sortes nous arrivent de Berlin, de Munich, de Leipzig ou même de... Fribourg-en-Brisgau ! On fait à notre commerce national, à notre industrie, une concurrence des plus vives et des moins loyales ; on spéculé en grand dans nos bourses ou ailleurs ; on a volontairement, pour ne pas s'acquitter de ses dettes, avili son change jusqu'à l'anéantir ; une quantité de nos concitoyens, victimes des compagnies d'assurances allemandes, sont mis en une fâcheuse posture... Et l'on vient ensuite solliciter, attendrir, quémander, exposer en détails lamentables sa misère et son dénuement ! Jamais, semble-t-il, l'admirable et spécifiquement germanique vocable *profitieren* n'a atteint cette totale et surabondante acception !

Notez que je ne nie en aucune façon les malheurs plus ou moins grands d'une partie de la population allemande, mais une nation est tout de même solidaire de ses ressortissants, et les premiers obligés à soulager leurs concitoyens devraient être, en bonne justice, ces opulents personnages, ces industriels et ces financiers qui viennent chez nous bien vivre et faire de brillantes affaires pendant que de naïves familles de Suisses hébergent leurs enfants en croyant vraiment soulager des indigents<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette chronique était écrite quand m'est revenue l'anecdote suivante, qui illustre parfaitement ce que je viens de dire et dont l'authenticité est certaine. Dans une ville de la Suisse allemande, une honorable famille, qui avait pris en séjour un petit Allemand, trouvant son hôte aussi exigeant que désagréable, pria le Comité de le reprendre et de lui envoyer un autre enfant. La réponse tarda démesurément, et finalement, le Comité, manifestement embarrassé, fit cette réponse qu'on ne saurait trop souligner : *les parents de l'enfant en question étant en villégiature à Davos, et le nom de l'hôtel où ils étaient descendus n'étant pas connu, l'honorable famille*

Les nôtres, qui s'émeuvent à charité pour ces misères lointaines, me paraissent également oublier cette solidarité nationale ; c'est la raison pour laquelle je qualifiais de *luxé* le geste élégant peut-être et surtout ostentatoire, de l'adoption par Fribourg en Nuithonie de son homonyme du Brisgau. Le luxe, en effet, implique le superflu, et cette charité là ne serait excusable qu'à la seule condition de n'avoir pas à s'exercer chez nous ; mais toute la question est précisément de savoir si vraiment elle n'est point nécessaire plus près de nous ?

Or, en dépit des apparences, en dépit des plaisirs trop faciles et des fêtes trop nombreuses, nul ne saurait raisonnablement contester qu'il n'y ait beaucoup de misères, beaucoup de besoins dans notre propre entourage. Rien n'est plus suggestif, à cet égard, que la lecture d'un gros livre, paru au début de l'année dernière et que je me fais un devoir de rappeler à l'attention de mes lecteurs. Je veux parler de l'excellent *Manuel des œuvres du canton de Fribourg* publié par M. Léon Genoud.

Cet ouvrage représente un travail considérable et consciencieux de classement méthodique, de recherches, de statistique, et il joint à sa valeur documentaire l'appréciable avantage d'éclairer l'opinion à la fois sur ce que l'on fait en notre pays pour l'assistance et la bienfaisance et sur les innombrables misères qu'il y a lieu de soulager. Après une introduction donnant un succinct historique du développement et du progrès des idées charitables dans le canton, M. Genoud passe en revue toutes les œuvres existantes : les œuvres purement religieuses d'abord, puis les œuvres proprement sociales et bienfaisantes, en faveur de

---

*suisse était priée de patienter encore et de conserver jusqu'à nouvel avis — jusqu'à la fin de la villégiature, apparemment !!! — son incommode petit hôte !* On en pensera ce qu'on voudra, mais un Comité qui a le front de transmettre une réponse de ce genre, et qui, connaissant des actes pareils, continue son œuvre, ce Comité là se fait simplement complice de la duperie et de la fraude de ses protégés.

l'enfance et de la jeunesse, secours aux malades, aux adultes indigents, œuvres de prévoyance et d'utilité générale. Et cette interminable liste, qui remplit près de trois cents pages d'un gros volume, n'est pas fastidieuse à parcourir, je vous en réponds ! On éprouve un sentiment légitime de fierté à constater l'admirable effort de notre petit pays en matière d'entre-aide sociale, et il faut savoir gré à M. Genoud de nous l'avoir donné.

Mais, il s'en dégage une autre impression encore, ou plutôt une conviction absolue ; c'est que, pour mener à bien tant d'œuvres utiles, pour assurer leur progrès, leur continuité, leur complet épanouissement, les ressources dont nous disposons sont à peine suffisantes ; c'est que bien des sacrifices sont indispensables et que nous aurions tort d'éparpiller outre-mesure nos forces et nos bonnes volontés.

J'en conclus simplement que, si l'excès des plaisirs auxquels on s'adonne avec tant de fureur, si l'insouciance flagrante d'un grand nombre sont regrettables — à ce point de vue comme à d'autres — il est surtout illogique — pour ne pas dire plus ! — de s'ingénier à chercher de lointaines misères à secourir alors qu'autour de nous, il reste tant de bien à faire et tant de besoins réels à soulager.

Qu'on n'objecte point à cela le vieux cliché de l'« inépuisable charité fribourgeoise » ! Bien au contraire, la générosité a des limites, elle s'émousse vite et parfois s'exerce mal. Il me suffirait, pour l'illustrer, de rappeler un fait : il y a quelques années, lorsque les familles se disputaient à l'envi les petits Viennois — certes dignes de pitié ! — qu'on leur confiait pour un temps de vacances, le comité bien intentionné qui voulait procurer le même bénéfice à de petits Suisses nécessiteux, n'a-t-il pas eu toutes les peines du monde à placer ses protégés?... Non, vraiment, en exagérant ainsi notre action charitable, nous risquons de faire tort à nos œuvres nationales, de les spolier inconsciemment des ressources essentielles dont elles ont un pressant besoin !

« Charité bien ordonnée commence par soi-même » !

En cette occurrence, le vieux proverbe ne me paraît point une expression de vain égoïsme, mais de simple bon sens ; et, quoi qu'on puisse dire ou penser, je considère comme une erreur profonde et un geste inopportun, cette adoption à grand tapage — au sens propre et au sens figuré ! — que rien vraiment ne justifie, de la cité badoise.

Car, on ne peut pourtant, pour faire admettre ce « filleul d'après guerre », invoquer l'antécédent de nos œuvres de guerre, et, en particulier, le secours que nous avons donné aux Belges réfugiés. Alors, nous avons une raison, — une raison patriotique — de nous montrer charitables ; nous remplissions presque un devoir, imposé par notre bonheur d'avoir échappé à la tourmente. La Belgique, en souffrant l'invasion et la dévastation, avait détourné de notre pays le fléau menaçant et nous avait sauvé la vie ; c'était donc pour nous une question d'honneur, de témoigner à ses ressortissants malheureux une reconnaissance mêlée de compassion. Ceux mêmes qui, aujourd'hui, s'émeuvent et s'agitent en faveur d'une Allemagne souffrante par sa propre faute, ceux-là oublient qu'alors ils clamaient assez haut le tort causé, soi-disant, à la charité nationale par la charité de guerre, en s'appuyant sur cet argument misérable d'une « Neutralité morale » qui déguisait mal la sympathie germanique à laquelle ils donnent cours maintenant sans frein et sans pudeur !

Il n'est pas inutile de réveiller ces souvenirs au début de cette année, qui marquera le dixième anniversaire, déjà, de nos angoisses de 1914. Les événements ont été si précipités, si rapides, si condensés, la vie a été si tumultueuse et si incertaine pendant la guerre et depuis la guerre, que tout se confond et s'embrume, et que, dans l'insouciance actuelle, on se prend volontiers à considérer les dix dernières années vécues comme un mauvais rêve et non comme une douloureuse réalité.

Avec un peu de bonne foi et de sincérité, on ne peut s'empêcher d'estimer que les Allemands ne sont point lavés, parce que vaincus, des iniquités qu'ils ont commises, et

que, de plus, auteurs et fauteurs de la guerre, ils demeurent responsables non seulement du désastre qu'ils ont provoqué, mais encore, de façon plus ou moins directe, de toutes les perturbations morales ou économiques dont souffre le vieux monde, et dont ils sont eux-mêmes atteints !

Cette opinion, cette conviction, le cardinal Mercier, l'une des plus nobles et des plus grandes figures de notre temps, l'exprime, en sa lettre pastorale pour le Carême de 1924, avec une vigueur, une franchise et une netteté admirables. Il n'y a, en cette énergique appréciation, ni haine, ni vaine colère, mais un rigoureux jugement que je tiens à soumettre aux méditations de mes lecteurs :

« Il est acquis, malheureusement, dit l'éminent prélat, « que le 11 novembre 1918, la guerre mondiale n'était pas « close. Les belligérants avaient déposé les armes, mais l'a- « gresseur qui avait déchaîné la tragédie sanglante, ne s'a- « vouait pas battu, il se réservait, à part lui, de prolonger « la lutte sur le terrain économique.

« Atermoiements, contestations, chicanes de procé- « dure, résistance passive à des revendications nécessaires, « rien, de sa part, ne fut négligé pour opposer au droit des « vainqueurs, une série d'embûches et d'entraves dont seule « une patience qui tient du prodige va, sans doute finale- « ment triompher.

« Les vaincus organisèrent eux-mêmes une faillite fic- « tive, ils se sont apparemment ruinés par l'inflation illimi- « tée de leur monnaie, plutôt que des'acquitter d'une dette « justement contractée, et de se résoudre ainsi à un premier « geste loyal qui nous eût permis d'aller à eux généreuse- « ment avec des désirs de pardon et d'oubli.

« Ce geste, l'Allemagne l'a refusé à ses vainqueurs, elle « l'a refusé à l'Europe, et au monde.

« Du coup, elle a arrêté net la restauration des pays « dévastés, tandis qu'elle, pour n'avoir connu ni les ravages « de ses provinces, ni la destruction de son industrie, pou- « vait se remettre sans trêve au travail, créer des usines « nouvelles à plaisir et reformer en secret des richesses

« dont sous des noms fictifs, elle plaçait à l'étranger les dépôts. »...

Ce n'est pas dire que les malheurs que les Allemands se sont ainsi causés à eux-mêmes ne soient pas dignes de pitié, mais il faut tout de même garder la mesure et porter secours aux victimes avant de soigner le criminel ! Nous avons, chez nous, assez de victimes de la guerre — des victimes morales surtout et des victimes économiques — pour que notre effort charitable se porte sur celles-ci plutôt et que nos œuvres sociales, nos œuvres de prévoyance, d'assistance de relèvement, bénéficient en premier lieu de la générosité qui ne demande qu'à s'exercer ! Ici, du moins, nous avons la certitude de n'être point dupes d'une réclame habilement conduite, de ne point exaspérer des affinités ou des sympathies nuisibles à notre union nationale, et surtout, en soulageant des besoins réels, de contribuer au relèvement impérieusement nécessaire de notre propre pays !